

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JUIN 2025****Extrait du registre des délibérations
République Française****N°DEL_2025_109****SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SPORTIVE DE CHATOU
SECTION FOOTBALL**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 juin 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nicole CABLAN-GUEROULT à Pierre ARRIVETZ, Emmanuel LOEVENBRUCK à Dominique BAUD, Arménio SANTOS à Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Véronique CHANTEGRELET

Les 31 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

L'Association Sportive de Chatou est une association très active dans la vie locale catovienne. La section football comptant cette année plus de 600 adhérents, elle référence de nombreuses catégories d'âges et forment de nombreux joueurs à la pratique du football.

Suite à sa participation à la Coupe de France Pocket, la catégorie U12 s'est qualifiée pour le Tournoi National qui se tiendra à Béziers le 14 juin. Afin de permettre à la délégation

de 20 joueurs et 5 encadrants de participer à ce tournoi, l'Association Sportive de Chatou – section football – a sollicité un soutien financier auprès de la Ville. L'objectif principal de ce tournoi est de favoriser la rencontre des jeunes talents, de proposer une expérience de vie en collectivité et de leur transmettre des valeurs importantes telles que le respect, la motivation et la persévérance.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000 euros à l'Association Sportive de Chatou – section football – pour soutenir cette initiative à la fois sportive et porteuse de valeurs éducatives.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale, Sports en date du 12 juin 2025,

Considérant la demande de soutien formulée par l'Association Sportive de Chatou, section football,

Considérant l'engagement actif de cette association dans la promotion et le rayonnement du sport au sein de la commune,

Considérant la politique de la Ville de Chatou en matière de soutien aux associations sportives, qu'il soit financier, matériel ou en nature,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** le versement d'une subvention exceptionnelle de 5000 euros

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23 juin 2025